

# Pour les véhicules de caractère qui ont une histoire

Qu'il s'agisse d'une voiture, d'une moto ou d'un utilitaire, un véhicule d'exception est une affaire de cœur. Il est donc indispensable d'opter pour une couverture d'assurance et un service de premier ordre, même si votre youngtimer n'a que 20 ans. Vous pouvez compter sur l'assurance Youngtimer et Oldtimer d'AXA.



## Responsabilité civile: dommages causés par votre véhicule

Dommages causés à des tiers (obligatoire)

Dommages causés à vos biens



## Casco: dommages causés à votre véhicule

Dommages causés par vous-même (collision)

Dommages causés par des événements naturels, des animaux ou des inconnus (casco partielle)

- Vol, y c. piratage informatique du véhicule et abus de confiance
- Bris de glaces des vitres avant, arrière ou latérales
- Événements naturels (grêle, etc.) et incendie
- Dommages causés par des fouines et des rongeurs ou suite à une collision avec des animaux
- Acte de malveillance (sauf rayures)

Dommages au véhicule parké

Phares et rétroviseurs latéraux

Habitacle du véhicule

Pneus et jantes

Choses emportées

Perte et endommagement des clés du véhicule

Protection complète pour Classic Car

Dommages au véhicule dus à son utilisation

Casco partielle

Casco complète



## Services et prestations supplémentaires

Faute grave

Protection du bonus

Dépannage, poursuite du voyage incluse

Véhicule de remplacement

Protection juridique véhicule

Blessures subies par vous et vos passagers

### Protection complète pour Classic Car

L'assurance Youngtimer et Oldtimer inclut automatiquement les prestations suivantes:

- **Augmentation de la valeur** – couverture jusqu'à 30% au-delà de la somme d'assurance indiquée dans la police
- **Pièces détachées et pièces de rechange** – assurées automatiquement jusqu'à 30% de la valeur du véhicule
- **Dommages liés au transport** – y compris dommages survenant lors du chargement et du déchargement
- **Stage de conduite** et courses de régularité – assurés sur la voie publique et les parcours fermés (jusqu'à une vitesse moyenne de 50 km/h)
- **Frais d'inscription à une manifestation** – assurés en cas de sinistre (jusqu'à 500 CHF)



### Assurance complémentaire Dommages au véhicule dus à son utilisation

Couverture optimale en cas de mauvais passage des vitesses, d'erreur de carburant, de surchauffe, de survitesse, de bris de matériaux ou de dégâts causés par un écoulement de liquides (huile, eau, carburant, etc.).



### Assurance complémentaire Habitacle du véhicule

Sont assurés l'endommagement, la destruction et les fortes salissures de tous les éléments de l'habitacle du véhicule, qui sont provoqués de manière soudaine et imprévue par une cause externe (p. ex. déversement de boissons, déchirures du siège du véhicule).



### En cas de sinistre chez AXA

- Assistance immédiate et déclaration de sinistre par téléphone 24h sur 24
- Lors de la déclaration de sinistre, vous savez tout de suite si le dommage est couvert, en vérifiant en ligne [AXA.ch/sinistre](https://www.axa.ch/sinistre)
- Reprendre la route une heure après avec le service de dépannage d'AXA

### Vos avantages

- Les véhicules sont notre passion depuis 1902. AXA, votre experte en véhicules youngtimer et oldtimer
- Pour chaque domaine, solutions clés en main du leader du marché
- Prime fortement réduite en cas de plaque interchangeable